

AHEZTEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

Avril 2012 N° 14

Édito

Chers Aheztars,



L'hiver nous quitte doucement et nous espérons que le retour du printemps sera clément! Votre nouvelle équipe municipale, installée au « cœur de l'hiver » travaille depuis une centaine de jours!

Permettez-moi tout d'abord de saluer tous les élus ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur travail, leur application, leur implication durant cette période.

100 jours c'est peu... mais c'est certainement déterminant pour la suite du mandat! Cette période nous a permis de rentrer dans les dossiers. Dans ce numéro, un point particulier est exposé sur le budget qui a été voté le 28 mars.

Cet outil prévisionnel pour l'année 2012 est guidé par une réalité sur laquelle les services de l'État nous ont interpellés. Un seul indicateur pour mieux appréhender certains éléments fondateurs de sa réalisation: la charge de la dette par habitant sur notre commune est plus de trois fois supérieure à la moyenne nationale pour les collectivités de même niveau. Nous devons donc continuer à apporter les services que vous pouvez légitimement attendre en mettant en place des stratégies qui respectent les équilibres.

Proximité, cohérence, efficacité sont les vecteurs de notre action au quotidien. Soutien de l'action aux associations, renforcement de la qualité des services municipaux, accompagnement des projets scolaires... sont quelques axes structurants du projet municipal.

Durant ces 100 jours, les élus ont aussi ouvert d'autres dossiers:

- recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie; vous ferez connaissance avec cette personne dans ce bulletin (remplacement poste pour poste).

- relance des projets de zone artisanale avec la CCSPB et de logements à vocation sociale avec l'Office 64 (mise en place d'une réflexion et de la détermination d'une politique d'urbanisme qui sera présentée lors du prochain numéro)

- optimisation des partenariats institutionnels pour de nouveaux aménagements, équipements, entretiens (nouveaux réseaux d'assainissements collectifs, entretien des routes départementales, renforcement de réseaux électriques, partenariat avec bizi garbia, festival culturel...)

Comme vous pouvez le constater, malgré un contexte connu de tous, les projets ne manquent pas et leur maîtrise est assurée par de nouvelles modalités de fonctionnement partagé.

« Dire ce que l'on fait... et faire ce que l'on dit! » certainement que ce simple bulletin n'y suffira pas!!! Nous réfléchissons aussi à de nouvelles modalités de communication (au-delà de notre site internet actualisé régulièrement).

Il me semble décidément, que le printemps, porteur de nouveaux espoirs et d'enthousiasme lucide, est pour très bientôt!

Aheztar agurgarriak,

Neguak poliki uzten gaitu eta espero dugu udaberriaren itzultzea ezta izanen dela! Zure herriko etxeko talde berria, «negu betean sartua», badu ehun bat egun lanean ari dela! Hasteko, aukera horretaz baliatzen naiz hautetsi eta herriko langile guziak agurtzeko beren lanagatik, beren arretagatik eta beren parte-hartzeagatik denboraldi horretan. 100 egun gutti da... baina hain segur erabakigarria da agintaldiaren segidarentzat! Denboraldi horrek dozierretan sartzeko aukera eman digu. Aldizkari honetan, gai berezi bat azaldua da martxoaren 28an bozkaturia izan den aurrekontuari buruz. 2012. urteko aurreikuspenetako tresna hau errealitate baten islada da eta Estatuoko zerbitzuek horren berri eman digute. Adierazle bakar bat bere burutzearen funtsezko elementu batzuk ulertzeko: gure herrian biztanlekako zergaren kargak estatu mailako ber heineko kolektibitateak baino hiru aldiz baino gehiago handiagoak dira. Beraz, bidezki igurikatzen ahal dituzun zerbitzuak ekartzen segitu behar dugu, orekak errespetatzen dituzten estrategiak pikoan emanez. Hurbiltasuna, koherentzia eta eraginkortasuna gure eguneroko ekimenenaren ardatzak dira. Elkarrean ekimenei sustengua, herriko zerbitzuen kalitatearen indartzea, eskola proiektuei laguntza... horiek dira besteak beste gure herriko etxeko proiektuaren ardatz egiturazaleak. 100 egun horietan, hautetsiek beste dozier batzuk ideki dituzte ere:

- herriko etxeko idazkari berri baten kontratatzea; pertsona horren ezagutza eginen duzu aldizkari honetan (postu berdinararen ordezkapena).

- proiektu batzuen berrabiatzea: ofiziale eremua Herri Elkargorekin eta etxebizitza sozialak Office 64-rekin (gogoeta baten bideratzea hirigintza politika baten finkatzeari buruz, ondoko aldizkarian arketzea izanen dena)

- partaidetza instituzionalen optimizatzea antolaketa, ekipamendu, mantentze berrientzat (saneamendu kolektiboko sare berriak, bide departamentalen mantentzea, sare elektronikoaren indartzea, Bizi Garbia-rekin partaidetzak, festibal kulturala...)

Ohartzen ahal zaren bezala, denengandik ezaguna den testuinguru bat izanik ere, proiektuak ez dira eskas eta funtzionamendu molde partekatuek segurtatzen dute horien menderatzea.

«Egiten duguna erran... eta erratan duguna egin!!!» seguraski aldizkari xume hau ez da aski izanen!!!

Beste komunikazio molde batzuei pentsatzen ari gara (erregulariki eguneratua den gure webguneaz gain). Dударik gabe, iruditzen zait, esperantza berrien eta zentzuzko garraren eramaile den udaberria, oso laster etortzekotan dela!

Philippe ELISSALDE
Maire d'Ahetze

Agenda

• Du 6 au 08/04

Rallye tout-terrain
«La ronde du Labourd»

• 2/06

Fête d'Aheztarrak
au colisée à Biarritz

• 15 et 16/06

Théâtre « un beau S... »

• 22/06

La musique en fête

• 23/06

Fête de l'école

Horaires d'ouverture

• Mairie

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30
et de 13h30 à 18h00

• ALSH

Les mercredis de 7h30 à 18h30

• École

De 8h30 à 11h30 et
de 13h30 à 16h30

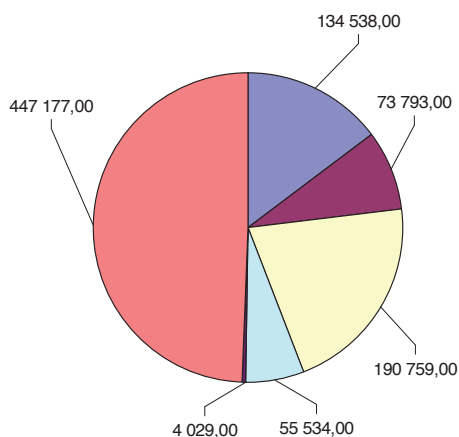
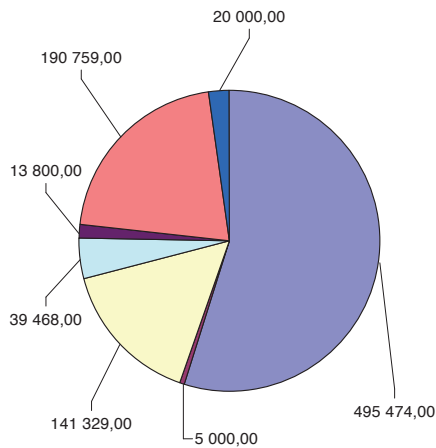
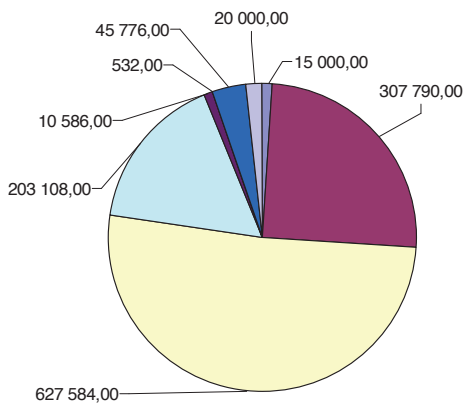
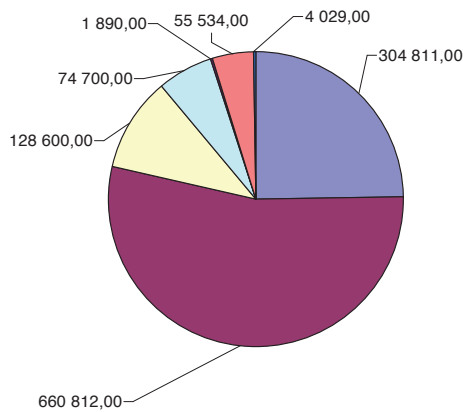
• Crèche

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

• Garderie périscolaire

Lundi, mardi,
jeudi et vendredi
7h30 à 8h30 et de
16h30 à 18h30

Budget primitif 2012



BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante (Indemnités, subventions asso, SDIS)
- Charges financières (Intérêts)
- Charges exceptionnelles (Bourses attribuées aux étudiants)
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections (Dotations aux amortissements)

RECETTES

- Atténuations de charges (Remboursement charges de personnel)
- Produits des services, domaine et ventes diverses (Redevances crèche, alsh, cantine, trinquet, photocopies,...)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante (Loyers)
- Produits exceptionnels (Avoirs)
- Excédent de fonctionnement reporté
- Opérations d'ordre de transfert entre sections (Travaux en régie)

BUDGET INVESTISSEMENTS DÉPENSES

- Emprunts et dettes assimilés dont remb. anticipé de 376 581 €
- Immobilisations incorporelles (Frais d'étude, d'insertion)
- Immobilisations corporelles (Construction, travaux, acquisition de matériel informatique)
- Immobilisations en cours
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre de transfert entre sections (Apurement compte 20)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections (Travaux en régie)

RECETTES

- Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, TLE)
- Subventions d'investissement reçues (PVR, DETR, subvention CG,...)
- Immobilisations incorporelles (apurement compte 20)
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections (Dotations aux amortissements)
- Excédent d'investissement reporté

Le budget primitif d'Ahetze s'inscrit dans une conjoncture économique difficile relatée à travers les différents médias.

Comme vous avez pu le lire dans l'Édito du maire, nous avons découvert en décembre 2011, un rapport des services préfectoraux daté de juin 2011, nous alertant sur la situation comptable et financière de notre commune.

Il relate une explosion des charges de fonctionnement et des déséquilibres inquiétants notamment au niveau de notre capacité d'autofinancement qui ne permet pas de couvrir l'annuité d'emprunt.

Face à cette situation, le Conseil municipal a autorisé le maire en décembre 2011 à rembourser par anticipation un emprunt de 376581 € afin d'alléger le poids de la dette sur le futur budget 2012.

Vous l'aurez compris, l'élaboration du budget primitif 2012 doit permettre un assainissement des finances en maintenant une qualité des services aux Aheztars.

Afin d'atteindre cet objectif, la commune travaille sur 3 axes majeurs :

- Rationalisation des services
- Maîtrise des dépenses
- Fiscalité adaptée

Les charges de personnel ont fortement augmenté en 2010-2011 en raison de l'ouverture de la crèche et de l'augmentation de la capacité d'accueil du ALSH. Elles représentent environ 54 % des charges de fonctionnement. Le coût total de ces 2 structures est pris en charge à hauteur de 57 % par la C.A.F.

Une réflexion porte sur une nouvelle organisation du fonctionnement de l'ensemble des services afin d'optimiser les ressources humaines et de limiter l'embauche de personnel extérieur pour des remplacements de courte durée. Cette nouvelle « culture » des services évitera des coûts supplémentaires chiffrés à 8000 € en 2011.

Parallèlement, certains contrats ont été renégociés avec nos fournisseurs « historiques » par une mise en concurrence qui a fait baisser certain poste de près de 30 %. Cette nouvelle démarche élargie à tous nos fournisseurs permettra à moyen terme quelques économies substantielles.

Le budget primitif 2012 est établi avec comme hypothèse une inflation à 2 %, doit tenir compte de l'augmentation de la TVA de 1.5 %, des énergies et carburants (+6 %).

Il enregistre également une augmentation des charges de maintenance (5000 € contrat entretien chauffage pôle Petite enfance inexistant) et des autres services extérieurs évalués à 100 000 € (50 % repas école, ALSH, crèche) (25 % fauchage des talus) (25 % contrat maintenance ascenseur, APAVE...).

L'ensemble de ces actions limitent l'accroissement des charges à caractère général à + 8.53 % et les charges de personnel + 0.79 % (dont accroissement des certains taux de cotisations).

Coté recettes, le poste « Impôts et Taxes » augmentera de 1.29 %, « Produits de services » + 5.18 %, « Autres produits de gestion » + 9.05 %.

Mais la question que beaucoup d'Aheztars se posent, est celle des différentes contributions directes.

La commune doit d'une part élaborer un plan de rétablissement des finances communales et d'autre part maîtriser l'impact sur la fiscalité locale.

Il existe 2 paramètres pour calculer les taxes :

- Les taux d'imposition
- Les bases d'imposition

Concernant les taux, la municipalité a décidé :

ÉLÉMENTS	2011	2012
TAXE D'HABITATION	10.60	11.50
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	9.15	9.93
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	25	27.12

Ces augmentations représentent :

- Taxe d'Habitation** 9,00 € suppl. / tranche de 1000 € de base imposable en 2011
- Taxe Foncière bâtie** 7,80 € suppl. / tranche de 1000 € de base imposable en 2011
- Taxe Foncière non bâtie** 21,20 € suppl. / tranche de 1000 € de base imposable en 2011

Concernant les différents abattements, la commune a décidé :

- **Maintient** d'un abattement forfaitaire généralisé de 5 % facultatif
 - **Maintient** d'un abattement de 15 % au rang (1) 1 et 2 alors que le taux légal est de 10 %.
- (1) Rang = nombre personne à charge du foyer

L'ensemble de ces mesures devrait permettre de dégager un excédent de fonctionnement permettant ainsi d'une part d'augmenter notre capacité d'autofinancement et d'autre part de se rapprocher d'un ratio cohérent demandé par la Préfecture.

Parallèlement à ce budget de fonctionnement, les investissements engagés pour 2012 répondront aux attentes des Aheztars.

BUDGET PAR DOMAINE

École	42 949 €
Mairie	8 028 €
Bâtiments Communaux	71 752 €
Électrification	23 600 €
Voirie	39 468 €

L'ensemble des projets vous sera dévoilé dans les prochains numéros d'Ahetzeko berriak.

Enfin, le budget « cimetièrre » sera abondé d'une dotation de 28 497 € qui permettra la création de caveaux et d'un columbarium. Les associations verront leur subvention **maintenue** voire **augmenter** en fonction de leurs projets 2012.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
AAPPMA (Pêche)	150 €
AHEZTARRAK	5000 €
ALEGERA	1000 €
ALLIANCE 64	150 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
APAJH	300 €
ARBONA FOOT	500 €
ARBONA GAU ESKOLA	100 €
ASS. SPORTIVE SCOLAIRE	4000 €
BERTSULARIEN LAGUNAK	100 €
BIGA BAI	100 €
COMITE DES FETES (1)	2000 €
	3000 €
CROIX ROUGE	140 €
EDITIONS BASQUES HERRIA	100 €

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
ENTZUN IKUS (GURE IRATIA)	250 €
EUSKALTZAINDIA	100 €
GYMNASTIQUE NORD ADOUR (2)	800 €
HANDISPORTS PAYS-BASQUE	500 €
HEMEN	250 €
LAU-HERRI (3)	1000 €
LES AMIS DE BABOUCAR	500 €
MISSION LOCALE AVENIR JEUNES PAYS-BASQUE	1502 €
MUSIKAZ BLAI (4)	1800 €
PRIMADERA	1000 €
PRISAC ADOUR	100 €
SCHOLA JARRAIKI (5)	850 €
SCRAPOCEAN	200 €
UDA LEKU	360 €
ZUBIA	140 €

(1) 2 000 €: Fêtes de l'été / 3 000 € (Subvention)
(2) 200 €: Aide exceptionnelle formation

(3) 100 €: Aide exceptionnelle 30^e anniversaire
(4) 800 €: Aide exceptionnelle perte de financement

(5) 250 €: Aide exceptionnelle 30^e anniversaire

La municipalité désire également développer l'aide sociale d'urgence auprès des Ahetzars et a donc multiplié par 2 (6 108 €) la subvention au C.C.A.S. permettant ainsi de répondre aux demandes de familles qui nous sollicitent de plus en plus.

C'est donc dans un souci de transparence, d'équité et de sincérité que ce budget permettra de répondre aux différentes contraintes de l'exercice mais également à un service de qualité proposé aux Ahetzars. ■

Lettre d'information

La municipalité désire offrir aux Ahetzar la possibilité d'obtenir par mail les dernières actualités du village. Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous et le transmettre à la mairie.

Je soussigné(e) M^{me} / M.(Nom et prénom)

demeurant

autorise la mairie d'Ahetze à utiliser mon adresse courriel @

afin de me faire parvenir les actualités du village.

Fait à Le / / 20

Signature

Droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant un courrier à MAIRIE D'Ahetze, 1 place Mattin Trecu 64210 Ahetze.



AHETZEKO BERRIAK
Bulletin municipal d'information
Avril 2012 - N° 14

Directeur de la publication:
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze
Service Communication:
1 place Mattin Trecu - 64210 Ahetze
Tél.: 05 59 41 95 20 - Fax: 05 59 41 85 25
Mail: mairie.ahetze@orange.fr - Site: www.ahetze.fr

Impression: IBT - 05 59 64 72 00
Tirage: 1 000 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.

